



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

27. Vacances. Vacations.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

est épouvantable à voir ; les seuls préparatifs en sont effrayants ( *Encycl. V. 412* ).

## 26. LAS. FATIGUÉ HARASSÉ.

Ces trois termes dénotent également une sorte d'indisposition , qui rend le corps inepte au mouvement & à l'action.

On est *las* , quand on est affecté du sentiment désagréable de cette inaptitude : & cette *lassitude* , faisant abstraction de toute cause , peut être forcée ou spontanée ; forcée , si elle est l'effet & la suite d'un mouvement excessif ; spontanée , si elle n'a pas été précédée d'aucun exercice violent que l'on puisse en regarder comme la cause.

On est *fatigué* , quand , par le travail ou le mouvement , on s'est mis dans cet état d'inaptitude.

On est *harassé* , quand on ressent une *fatigue* excessive.

Quand on est *las* du travail , il faut le suspendre ou le changer ; car ce n'est quelquefois que l'uniformité qui *lasse*. Quand on est *fatigué* , il faut se reposer. Quand on est *harassé* , il faut se rétablir. (B)

## 27. VACANCES. VACATIONS.

Ces deux noms pluriels marquent le temps auquel cessent les exercices publics ; ce qui les distingue , c'est la différence des exercices , & celle de leur destination.

*Vacances* se dit de la cessation des études publiques dans les écoles & dans les collèges : *Vacations* , de la cessation des séances des gens de Justice.

Le temps des *vacances* semble plus particu-



lièrement destiné au plaisir ; c'est un relâche accordé au travail , afin de reprendre de nouvelles forces. Le temps des *vacations* semble plus spécialement destiné aux besoins personnels des gens de Justice ; c'est une interruption des affaires publiques accordée aux gens de loi , afin qu'ils puissent s'occuper des leurs.

Les écoliers perdent le temps durant les *vacances* ; les Avocats étudient durant les *vacations*.

On ne doit pas dire *vacations* en parlant des études , parce que ce n'est qu'une suspension accordée au plaisir. Mais on peut dire *vacance* en parlant des séances des gens de Justice ; parce que ce temps étant abandonné à leur disposition , ils peuvent à leur gré l'employer à leurs affaires personnelles ou à leur récréation : dans le premier cas , ils sont en *vacations* ; dans le second cas , ils sont en *vacances* (*Diction. de l'Acad. Rem. nouv. du P. Bouhours*, Tome I), (B).

## 28. LOISIR. OISIVETÉ.

Tous deux sont relatifs au temps & à la faculté d'agir. Le *loisir* est un temps de liberté ; on peut en disposer pour agir ou pour ne pas agir , pour un genre d'action ou pour un autre : l'*oisiveté* est un temps d'inaction ; la liberté pouvoit en disposer autrement , mais elle a fait son choix. L'*oisiveté* est l'abus du *loisir*.

Le *loisir* d'un homme de bien occasionne souvent beaucoup de bonnes actions. L'*oisiveté* ne peut occasionner que des maux.

Les troubles de la république romaine nous ont valu les œuvres philosophiques de Cicéron